

OPTION ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION EN EPS

89 cours de Vincennes • 75971 PARIS cedex 20

☎ 01 44 64 87 40 ☎ 01 43 72 64 21

L'Enseignement d'exploration EPS : @ RAVEL

Le lycée Maurice RAVEL est le seul établissement de l'académie de Paris – avec le lycée F. Villon – à proposer cette option.

Elle n'est **pas soumise à sectorisation** : tout élève, même si son établissement d'origine ne dépend pas géographiquement du lycée M. Ravel peut se porter candidat.
Le recrutement se fait sur dossier.

L'Enseignement d'exploration en EPS : pour qui ?

L'Option *Enseignement d'exploration en EPS* commence en Seconde et se poursuit en 1^{ère} et Terminale. L'élève inscrit s'engage à **suivre l'intégralité des activités prévues pour ce groupe sur les 3 années** de la scolarité au lycée M. RAVEL.

Cette option est ouverte aux **élèves sportifs** (capables de nager au moins 200 m) **ayant un bon niveau scolaire**, désireux de se perfectionner, de s'ouvrir à de nouvelles activités et susceptibles de s'orienter vers un métier ou des études en relation avec le sport.

Elle nécessite un **investissement physique et intellectuel important** car – outre l'investissement physique dans les activités sportives très diverses et la formation pratique et réflexive sérieuse dans le domaine du sport et des activités physiques – les élèves doivent approfondir leurs connaissances de celles-ci sans délaissier pour autant les autres disciplines !

L'Enseignement d'exploration en EPS : les cours

L'option *Enseignement d'exploration en EPS* se traduit par

- **5 heures** de cours d'EPS en plus des 2 heures obligatoires **en Seconde**
- **4 heures** de cours d'EPS hebdomadaires en **1^{ère} et en Terminale** et ce dans **toutes les séries** proposées à M. Ravel.
- Elle est évaluée au **baccalauréat** avec un **coefficient 2**.

L'Enseignement d'exploration en EPS : le contenu

Trois axes de travail ont été retenus :

- La pratique et l'entraînement aux activités physiques et sportives (APS)
- La réflexion sur sa pratique et sur les métiers du sport (conférences, stage plein air, constitution d'un reportage vidéo sur les métiers de la montagne, d'un carnet de bord sur le stage nautique, d'une analyse d'un point particulier d'une de ses pratiques physiques)
- La participation à des manifestations sportives et à leur organisation (Cross de l'UNSS, challenge nature des lycées, journée du handicap...)

Participation obligatoire à un stage chaque année :

- Séjour *ski et découverte de l'environnement montagnard*
- Séjour *voile et découverte de l'environnement marin*
- Stage de découverte de la *fitness* dans une salle de sport

Une ouverture vers des activités, essentiellement de plein air, qui ne sont pas pratiquées dans l'enseignement commun :

- Le canoë et le kayak sur la base de Choisy
- L'escalade sur les blocs de Fontainebleau et en salle
- La course d'orientation dans le bois de Vincennes
- L'aviron sur la base de la Villette
- Le rugby
- Le tir à l'arc

Candidatures

Le recrutement se fait sur dossier, comportant obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature dûment remplie
2. Une lettre de motivation manuscrite
3. Les bulletins de 4^{ème} et de 3^{ème}
4. Un curriculum vitae sportif
5. Un courrier du professeur d'EPS
6. Une attestation de natation (200m minimum)

Pour plus d'informations, et pour télécharger le dossier d'inscription, visitez notre site d'EPS http://www.lycee-maurice-ravel.fr/sites_discip/eps/index.htm où vous trouverez aussi la date de la réunion d'information, organisée tous les ans.